

ANNEXE 5 - LISTE DES ÉQUIPEMENTS ÉLIGIBLES

(Liste indicative : la fonctionnalité de l'équipement présenté sera évaluée au regard des objectifs de l'arrêté)

Les porte-outils et perches nécessaires à l'utilisation du matériel sont éligibles.

➤ **Matériels et travaux permettant l'efficacité de l'irrigation à la parcelle :**

- Rénovation des réseaux existants, sans augmentation de la surface irriguée ni des volumes prélevés ;
- Création de réseaux d'irrigation pour les cultures à forte valeur ajoutée (notamment maraîchage, arboriculture, semences) ou dans le cadre de Projets Alimentaires Territoriaux (PAT).

➤ **Stockage d'eau pluviale :**

- Équipements pour la récupération de l'eau de pluie des bâtiments du siège de l'exploitation et des bâtiments annexes (en dehors du siège d'exploitation) ;
- Équipements pour le traitement de l'eau de pluie.

➤ **Équipements de protection contre la grêle :**

- Détection du risque / lutte contre la grêle Capteur SKYDETECT - 30 km de rayon ;
- Radars de détection des cellules orageuses ;
- Filets paragrêles ;
- Filets paragrêles type arboriculture sur les vignes mères de porte-greffes ;
- Filets paragrêles sur serre ;
- Grillage de protection sous vitrage pour la protection contre les chutes de verre brisé.

➤ **Équipements de protection contre le gel :**

- Systèmes d'alerte ;
- Capteur gel Weenat ;
- Bâches anti-gel ;
- Matériel bâchage/débâchage ;
- Toiles ou bâches d'hivernage ;
- Double ondex (tôle PVC ondulée) sur bavette inférieure à l'intérieur des serres ;
- Haie naturelle – Brise vent ;
- Fils de palissage chauffants ;
- Thermonébulisateur tracté ;
- Tour à vent,
- Éolienne mobile ;
- Ventilateur ;
- Tour à vent fixe ou mobile, équipée ou non d'un générateur de chaleur ;

➤ **Équipements permettant la réduction des intrants :**

Équipements de réduction des pollutions par les fertilisants (épandage des engrais de ferme et optimisation des apports de fertilisants) :

- Retourneur / composteur de fumier (**uniquement pour les structures collectives**) ;
- Séparateur de phase pour lisier (**uniquement pour les structures collectives**) ;
- Équipement arrière table d'épandage sur un épandeur à fumier ;
- Équipements de localisation et enfouissement de l'engrais ;
- Équipement arrière sur épandeur à lisier + rampe ;
- Équipements d'épandage pour répondre à la certification Ecoépandage ;

- Équipement pour épandage des liquides sans tonne (caisson, pompe, rampe) ;
- Équipement de maîtrise de dose pour épandeur à fumier (tablier accompagnateur, porte de dosage, fond poussant) ;
- Option pesée embarquée des effluents d'élevage avec option DPA pour épandeur à fumier ;
- Option pompe doseuse DPA avec débitmètre électromagnétique pour tonne à lisier ;
- Matériels limitant la dérive (inscrits au Bulletin Officiel du ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire).

Matériels permettant une alternative à l'emploi d'herbicides :

- Matériel pour l'entretien des couverts et de zones de compensation agroécologiques par destruction mécanique des végétaux (tous types de broyeurs, Rolofaca, Scalpeurs, ...) ;
- Matériels de désherbage mécanique (bineuses, houes rotatives, herses étrilles, désherbineuse, écimeuse, ...) ;
- Outils autonomes de désherbage mécanique ;
- Cobot (type Toutilo = enjambeur de cultures pour désherbage mécanique)
- Porte-outil maraîcher (type Terrateck) ;
- Matériel de désherbage électrique ;
- Matériel de désherbage thermique ;
- Matériel de gestion mécanique de l'enherbement sous clôture ;
- Matériels spécifiques de gestion par voie mécanique des couverts inter-rangs ;
- Matériel de désherbage mécanique en inter-rang (à dents ou disques) ;
- Matériel de désherbage mécanique sur le rang (doigt kress) ;
- Intercep vigne large, étroite et très étroite ;
- Intercep : châssis multifonction ;
- Intercep : outils à fixer sur châssis multifonction extensible ;
- Matériels de tonte intercep ;
- Gyrobroyeur porté interligne ;
- Tondeuse portée avec satellite.
- Matériel d'épamprage mécanique
- Strip-till ;
- Effeuilleuses pour la viticulture ;
- Machines de traitement à l'eau chaude.

Équipements limitant le risque de pollution par les produits phytosanitaires :

- Pulvérisateurs pour traitement localisé par rampe comprenant l'ensemble des dispositifs pour l'automatisation et la précision des traitements
- Matériels spécifiques du pulvérisateur :
 - Activation de la fonction coupure de tronçons par système GPS ;
 - Dispositif de répartition régulière en courbe ;
 - Kit d'automatisation de rinçage intérieur des cuves ;
 - Automatisme « zéro volume mort » permettant une dilution et un rinçage progressif des fonds de cuve ;
 - Système de sélection automatique des buses (adaptation de la buse aux conditions d'avancement = pulvérisation optimale) ;
 - Buses anti-dérives ou matériels limitant la dérive ;
 - Équipement spécifique pour pulvérisation face par face et trémie d'incorporation en viticulture. Descentes, rampes, panneaux récupérateurs de bouillie. La cellule d'admission d'air est éligible.

Aires de lavage :

- Équipements de la liste des dispositifs de traitement éligibles publiée par le ministère en charge de l'écologie ;
- Aménagement de l'aire de lavage (et de remplissage) intégrant les prescriptions minimales suivantes : plateforme étanche permettant de récupérer tous les liquides en un point unique d'évacuation, décanteur, séparateur d'hydrocarbures, système de séparation des eaux pluviales, dispositifs de traitements des effluents phytosanitaires ;
- Réserves de collecte des eaux de pluie et réseau correspondant (équipements à l'échelle des bâtiments de l'exploitation), dimensionnées pour les besoins de l'aire de lavage/remplissage ;
- Potence, réserve d'eau surélevée ;
- Volucompteur programmable non embarqué pour éviter les débordements de cuve ;
- Procédé de stockage des effluents « Eco-Bang TM » ;
- Stockage des eaux pluviales issues des toitures des bâtiments agricoles.

➤ **Équipements de lutte contre l'érosion :**

- Matériel pour casser la croûte de battance sur les cultures en place (fissurateurs, décompacteurs) ;
- Matériel pour détruire les CIPAN par les rouleaux destructeurs spécifiques (type rollkrop, rollofaca...) ;
- Matériel adapté sur planteuse permettant la formation de micro-buttes empêchant le ruissellement de l'eau ;
- Matériel de semis direct ou de semis de couvert ou de semis sous couvert adapté pour le semis de cultures intermédiaires dans un couvert végétal, **(uniquement pour les structures collectives)** ;
- Matériel spécifique pour l'entretien par voie mécanique des couverts inter-rangs ;
- Strip-till.

➤ **Matériel et outils d'aide à la prise de décision et de précision (matériel de mesure en vue d'améliorer les pratiques) :**

- Systèmes d'autoguidage de précision **(GPS nécessairement couplé à un équipement)** ;
- Equipement d'évaluation de biomasse et teneur en chlorophylle ;
- Outil de pilotage de la fertilisation ;
- Équipements sur distributeur d'engrais associant la pesée (et équivalent), le DPAE et l'ajustement automatique des largeurs d'épandage (gestion de « sections ») en relation avec la modulation intra parcellaire ;
- Station météorologique connectée ;
- Drones selon les conditions définies dans l'article 3 paragraphe C.

➤ **Équipements pour l'autonomie alimentaire (uniquement pour les structures collectives) :**

- Matériels de gestion de l'herbe : matériels de récolte, de séchage, de semis et de sursemis, d'entretien et de gestion des surfaces en herbe, chantier de fenaison en commun (faucheuse, andaineur, faneuse, presse...) ;
- Équipements pour l'entretien des prairies (gyrobroyeurs, semoir à petites graines, semoir à poudre pour corriger la minéralité des sols) ;
- Matériels permettant de broyer et de récupérer la « menue paille » au moment de la moisson ;
- Matériels de distribution de l'alimentation en commun : désileuses mélangeuses, automotrices ou non ;
- Matériel de fabrication d'aliments à la ferme (silo, trémies, moulin...).

➤ **Équipements pour l'entretien des haies (uniquement pour les structures collectives) :**

- Déchiqueteuses ;
- Déchiqueteuse à grappin pour faire du paillis avec les végétaux broyés ;

- Broyeur de haie avec récupérateur pour faire du paillis avec les végétaux broyés ;
- Taille-haie adaptable sur tracteur.

➤ **Implantation de haies et d'arbres en lien avec les parcelles de culture :**

- Plantation
- Paillage ;
- Protection des plants.

➤ **Equipements en faveur du développement des protéines végétales :**

- Matériels pour le semis d'espèces en association ;
- Matériels pour la récolte des mélanges avec légumineuse ;
 - Faucheuse à sections sur tracteur ;
 - Faucheuse-andaineuse ;
 - Faucheuse-andaineuse automotrice ;
 - Pick up pour moissonneuse batteuse ;
 - Coupe moissonneuse-batteuse, tablier flexible ;
 - Andaineur à tapis **(uniquement pour les structures collectives)** ;
- Matériels de tri de récoltes et semences ;
- Toaster de protéagineux **(uniquement pour les structures collectives)**.